Image not found or type unknown

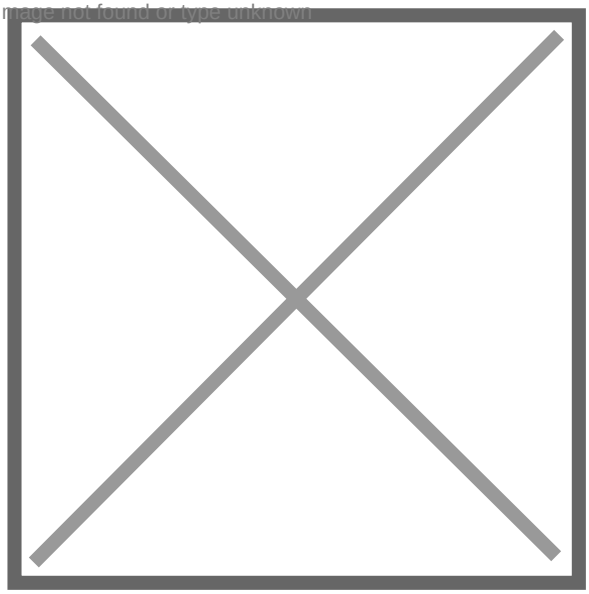

Constat d'huissier contradictoire

Par **lucifere**, le **03/10/2009** à **09:14**

Bonjour,
je suis loueur de fonds, mon gérant à son départ a fait faire un état du matériel par un huissier, nous semblions être d'accord, en revanche lors de la remise des clefs, j'ai fait le tour seul, et à ma grande surprise, tout n'était pas conforme à mes attentes, de la casse était dissimulée dans le mobilier. Puis-je faire faire un constat d'huissier contradictoire, et combien de temps après ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés